

FORMATION FÉDÉRALE

COMPRENDRE L'OFFRE ET LA
STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT



Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

FORMATION FÉDÉRALE

S'impliquer à la FSCF //



218 000 adhérents



1400 associations affiliées

- des activités sportives, artistiques et culturelles, éducatives et d'animation
- tout niveau et forme de pratique : initiation/découverte, loisir et/ou compétition

→ s'appuie sur des ressources humaines (**bénévoles** et **salariés**)

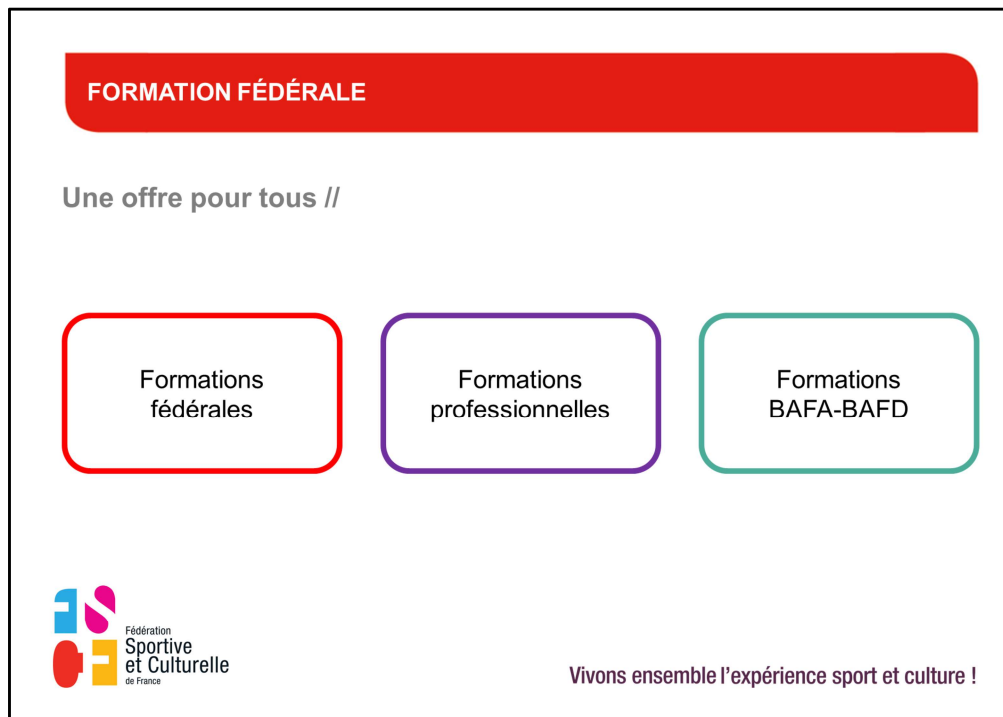


Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

Il existe différentes manières de s'impliquer au sein de la FSCF :

- Participer à la gestion d'une association
- Intégrer les instances élues
- Organiser/participer un événement
- Se former à l'encadrement de la pratique
- Etc.

Le développement de la fédération et de ses structures **s'appuie sur des ressources humaines** (bénévoles et salariés) dont les compétences doivent être développées et qualifiées afin de s'intégrer dans la stratégie globale de la fédération et en accord avec ses valeurs.



La formation est donc un **élément primordial** dans le modèle de développement de la FSCF et de l'ensemble de ses structures.

Elle est garante de la qualité de l'encadrement pour l'ensemble des activités et de la bonne gestion associative.

Selon l'objectif visé et les compétences souhaitées, il conviendra de s'orienter plutôt vers :

- La formation fédérale, pour une activité bénévole
- La formation professionnelle, pour une activité salariée ou à son compte
- La formation BAFA-BAFD, qui n'est ni une activité bénévole ni une activité professionnelle au sens stricte

FORMATION FÉDÉRALE

Une offre pour tous //

- Licenciés FSCF & grand public
- 4 familles de formation

Animateur



Formateur



Dirigeant



Juge-Arbitre



Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

Dans un souci d'ouverture et d'autonomie, la FSCF s'efforce d'offrir un programme de formation aussi large que le champ d'activité qu'elle propose.

Nous proposons différentes formations, que nous présentons ici par famille de compétences :

- Animer
- Former
- Diriger / manager
- Juger – Arbitrer

Nous ne découvrirons pas toutes les offres ce soir mais restons disponibles pour répondre aux questions relatives au parcours personnel de chacun.

formation fédérale

COMPRENDRE L'OFFRE

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !



FORMATION FÉDÉRALE

Formation de bénévole //

Animateur



Formateur



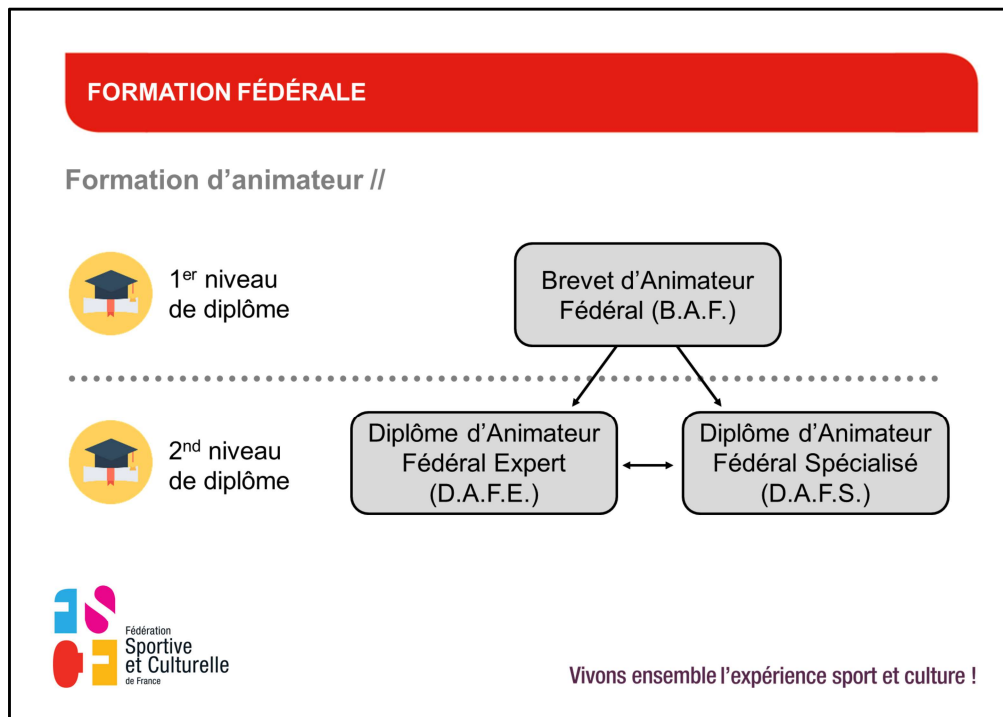
Dirigeant



Juge-Arbitre

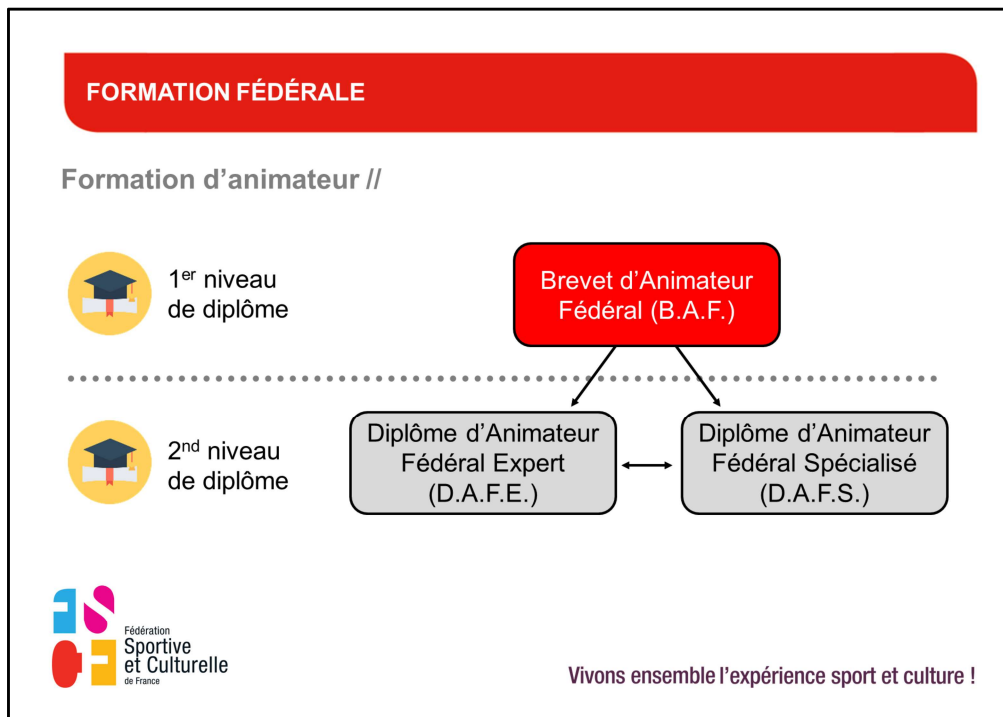


Vivons ensemble l'expérience sport et culture !



La formation d'animateur bénévole se présente sur 2 niveaux :

- Un premier niveau
 - le Brevet d'animateur fédéral
- Un second niveau
 - Le DAFE = technicien de l'activité
 - Le DAFS = transversal



Le BAF est donc le premier diplôme possible pour un animateur fédéral.

C'est un diplôme **non professionnel** reconnu par la FSCF.

Ce **premier diplôme** confère à son titulaire les compétences nécessaires à l'**encadrement en autonomie** d'une activité sportive, artistique ou culturelle.

FORMATION FÉDÉRALE

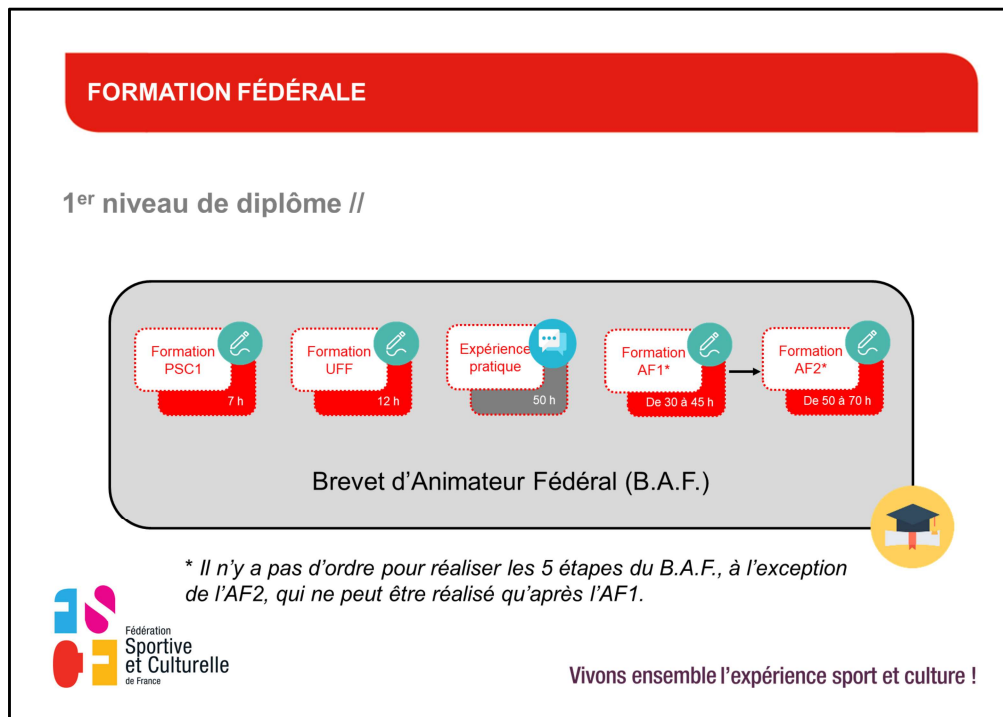
1^{er} niveau de diplôme //



Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

Il fonctionne par activité

Nous avons au sein de la FSCF, 10 activités qui proposent un brevet d'animateur fédéral.



Pour obtenir ce premier diplôme, il faut valider les 5 étapes :

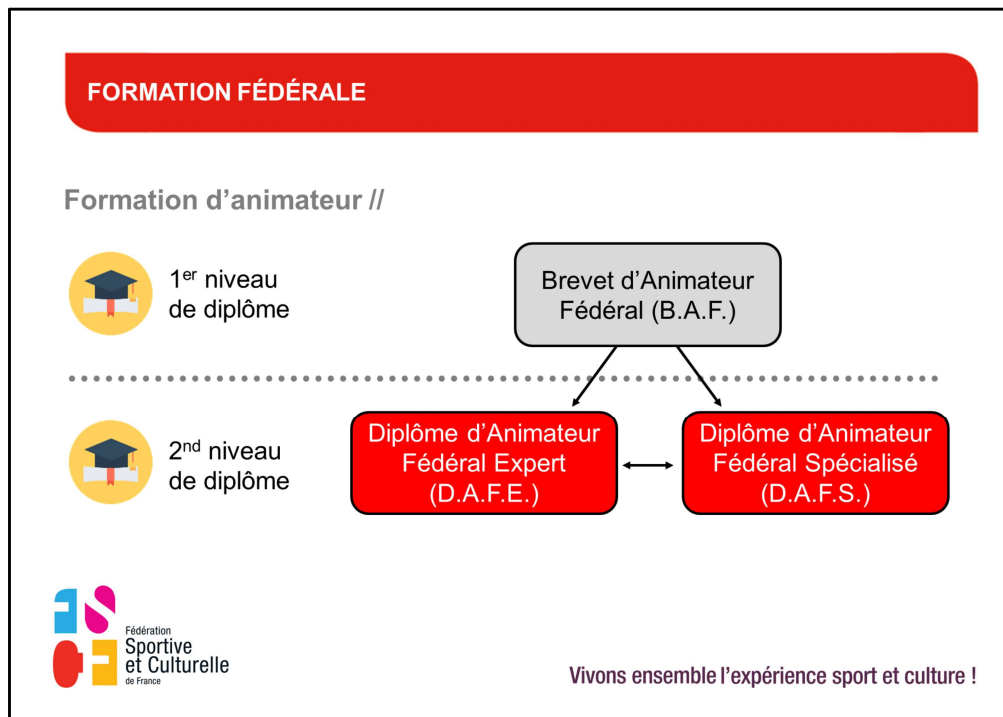
- Sur validation de la formation
- Ou sur présentation d'une attestation

Les étapes peuvent être réalisées dans n'importe quel ordre à l'exception de l'AF1 et l'AF2.

AF1 = destiné à un public peu ou pas expérimenté dans l'animation de l'activité. Cette étape permet d'acquérir les compétences pour assister, participer à l'encadrement d'un groupe et conduire une partie de séance. Age d'entrée = 14 ans
Vous pourrez donc aider l'animateur principal à l'issue.

AF2 = permet de prendre en main et d'animer un groupe, de conduire une séance à partir d'une programmation conçue par le responsable de l'activité.

UFF = permet d'aborder le fonctionnement associatif, le projet éducatif fédéral, et appréhender les différents publics, ainsi que la conduite de projet. Pas d'équivalence sur cette étape.



Une fois ce premier diplôme acquis, vous êtes donc animateur autonome dans votre activité.

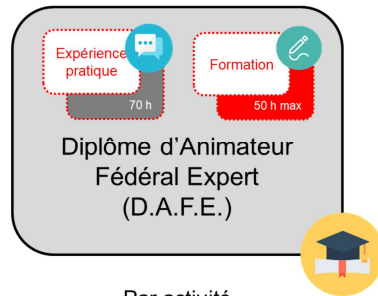
Vous avez 2 possibilités de poursuite :

- Approfondir vos compétences dans votre activité de référence:
 - Être capable d'animer, d'encadrer des pratiquants d'un niveau technique élevé
 - Pourvoir assumer la responsabilité technique d'une section
 - notion d'animation ++ & de planification ou programmation
- Ex : BAF GF + DAFE GF : technicien / responsable de l'activité
- Développer vos compétences sur une thématique ou un public, quelle que soit votre activité d'origine
 - Être capable d'animer, d'encadrer en adaptant ses compétences à une spécificité de public, de territoire, de pratique
- Ex : Sport Santé Atoutform'

Vous pouvez bien évidemment suivre l'un ou l'autre, ou les deux !

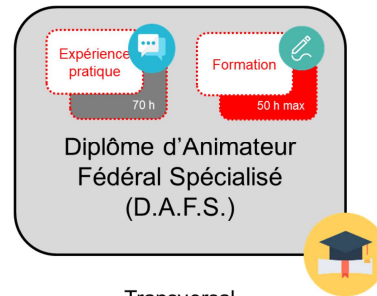
FORMATION FÉDÉRALE

2nd niveau de diplôme //



Diplôme d'Animateur
Fédéral Expert
(D.A.F.E.)

Par activité
ex : Twirling



Diplôme d'Animateur
Fédéral Spécialisé
(D.A.F.S.)

Transversal
ex : Sport Santé

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

Pour obtenir l'un ou l'autre diplôme, il faut valider les 2 étapes :

- Attester d'une pratique de 70h en association, en tant qu'animateur autonome (c'est-à-dire après l'obtention du premier niveau BAF)
- Valider la formation

FORMATION FÉDÉRALE

Formation de bénévole //

Animateur



Formateur



Dirigeant

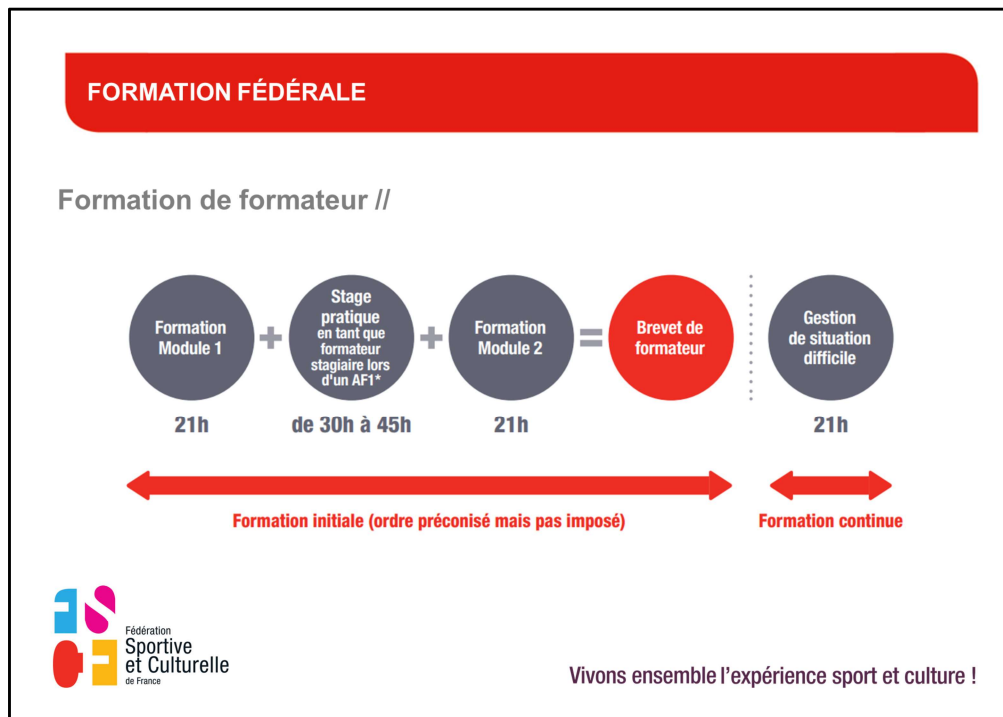


Juge-Arbitre



Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

La formation de formateur a pour objectif d'obtenir les connaissances et compétences pédagogiques nécessaires pour l'encadrement et l'animation de session de formation. Elle apporte au stagiaire les outils permettant d'acquérir la posture nécessaire à la fonction de formateur.



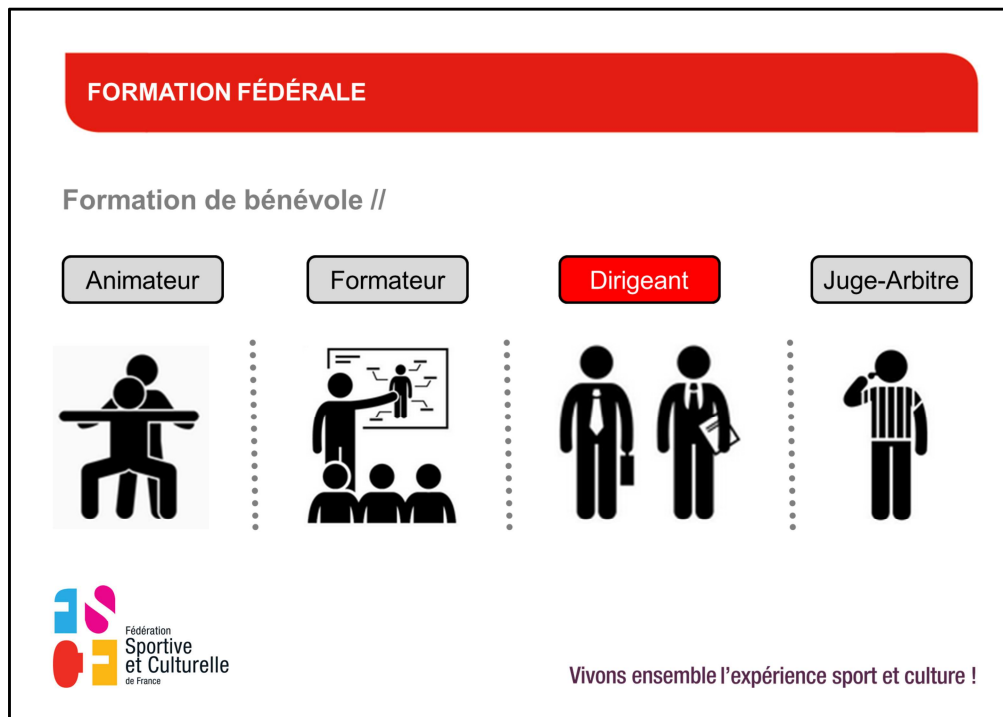
Aujourd'hui la formation de formateur est destinée principalement aux animateurs :

- Titulaire du BAF
- Titulaire du DAFE
- Titulaire du DAFS
- Titulaire du BAFA/BAFD

A l'issue, ils obtiennent le brevet de formateur (BFF).

Ils peuvent alors encadrer des sessions de formation pour former des futurs animateurs.

La réflexion est en cours pour élargir cette formation à d'autres publics (ex : formateur de juge)



Séminaire d'accompagnement à la prise de responsabilités fédérales

Cette formation vise toutes les personnes qui possèdent déjà une expérience associative et qui désirent apporter leurs compétences et optimiser leur engagement bénévole au service du développement fédéral.

Bénévoles et salariés au sein des comités, des associations, des commissions nationales

Eveil aux responsabilités

Cette formation s'adresse aux jeunes de 14 à 16 ans, désireux de s'engager dans la vie d'une association.

Elle permet aux participants de se découvrir soi-même au travers d'ateliers (prise de parole, connaissance de soi) et de découvrir le monde associatif et fédéral.

Soleader

Programme citoyen pour favoriser l'engagement des jeunes de 17 à 23 ans.

Au cœur du concept interagissent des ateliers, des débats sur l'engagement associatif et citoyen, des activités sportives et culturelles.

FORMATION FÉDÉRALE

Formation de bénévole //

Animateur



Formateur



Dirigeant



Juge-Arbitre



Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

Chaque activité dispose d'un cursus spécifique à la formation de ses juges/jurés/arbitres.

FORMATION FÉDÉRALE

Passerelles //

Allègement
sur un contenu / module
Ne dispense pas des
épreuves certificatives

Equivalence
sur un diplôme
Dispense des épreuves
certificatives concernées

**Validation des Acquis
par l'expérience**
sur un diplôme
Dispense des épreuves
certificatives concernées



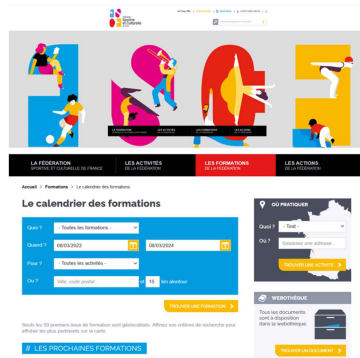
Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

L'offre de formation est conçue pour être la plus accessible possible grâce au concours des comités régionaux et départementaux qui développent l'offre sur l'ensemble du territoire.

Il est également possible d'accéder à la qualification via des passerelles.

FORMATION FÉDÉRALE

Informations //



Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

Vous pouvez retrouver toutes les informations et actualités sur le site Internet de la fédération

<https://www.fscf.asso.fr>

Ainsi que le catalogue en ligne dans l'onglet « **formations** ».

formation fédérale

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !





FORMATION FÉDÉRALE

Stratégie de développement //

- 2 axes
- 4 programmes
- 51 actions

⇒ Dont 6 dédiées à la formation

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

La stratégie de développement fédéral est déclinée dans le PDF 2020-2024.

Elle est constituée de 51 actions réparties sur 2 grands axes et 4 programmes :

Axe 1 : Proposer une offre d'activités et d'actions favorisant le développement global de la personne en lien avec le projet éducatif

Programme 1.1 : Valoriser la spécificité affinitaire de la fédération à travers ses activités et ses actions.

Programme 1.2 : Promouvoir la diversité des activités et des actions fédérales pour tous les publics.

Axe 2 : S'appuyer sur la communauté FSCF pour diversifier notre modèle économique tout en promouvant les valeurs et savoir-faire fédéraux

Programme 2.1 : Valoriser nos ressources humaines au service du développement des structures territoriales

Programme 2.2 : Engager la communauté associative dans une démarche économique et durable

6 actions concernent spécifiquement le développement de l'offre de formation

FORMATION FÉDÉRALE

Stratégie de développement //

Action 28 : remodeler l'UFF en élargissant son public à l'ensemble des acteurs de la fédération

Action 29 : Construire une offre fédérale de formation pour chaque activité

Action 30 : Valoriser la vision éducative des activités dans les formations techniques

Action 31 : Réactualiser une étude de l'existant de l'offre de formation sur l'ensemble du territoire pour mieux cerner les besoins

Action 36 : Développer le e-learning dans l'ensemble de nos formations

Action 41 : Mettre en place des formations à la mobilisation et la gestion des bénévoles



Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

Depuis le début de la mandature 2020-2024, 3 actions ont été entamées :

- Action 28
- Action 29
- Action 36

FORMATION FÉDÉRALE

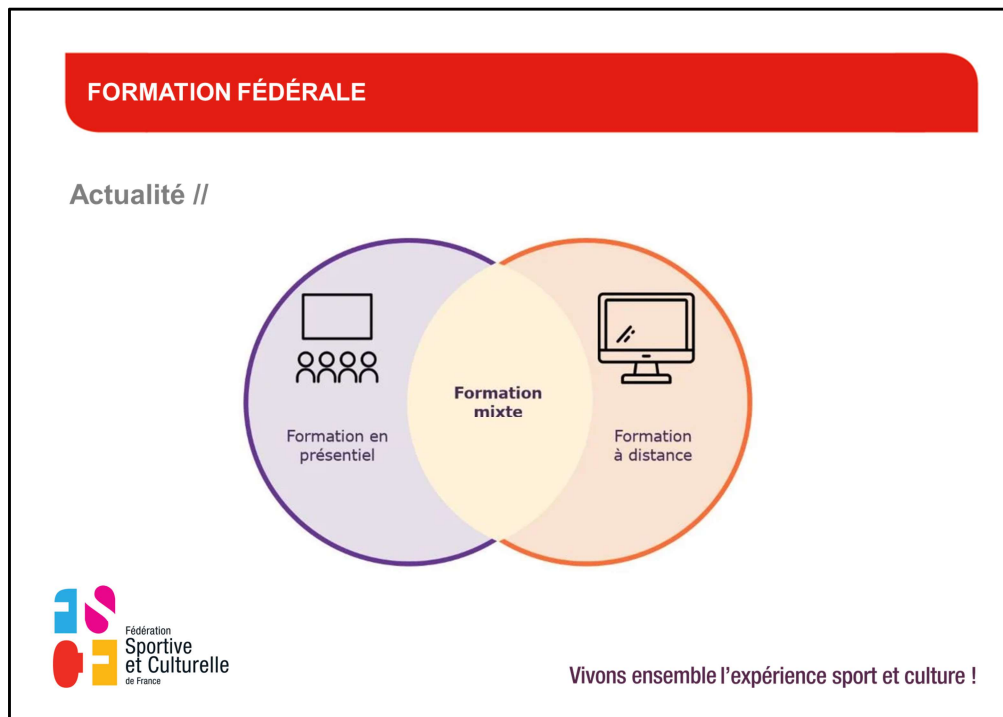
Actualité //

Action 36 du plan de développement fédéral (PDF) 2020-2024 : Développer le e-learning dans l'ensemble de nos formations.

“Le développement du e-learning, ou apprentissage à distance, va de pair avec les travaux de développement de l'offre de formation de la fédération. L'adaptation des formations à des modules e-learning permettra de faciliter leur organisation, leur suivi, leur évaluation tout en faisant naître de nouvelles opportunités de développement.”



Vivons ensemble l'expérience sport et culture !



Positionnement de la FSCF : intégration du e-learning dans les formations, partiellement.
→ Formation mixte

La formation mixte consiste à alterner des temps de formation en présentiel et des temps de formation à distance via les outils numériques.

Les temps de formation à distance et en ligne peuvent être synchrone (classe virtuelle avec le formateur, webinaire, etc.) ou asynchrone (les apprenants sont en autonomie sur un contenu ou en groupe – le formateur reste disponible par e-mail, tchat, forum pour accompagner au besoin).

Exemple de parcours pour une formation mixte : module à distance / visioconférence / module à distance / présentiel / module à distance / présentiel

Des cursus seront disponibles pour l'ensemble des acteurs :

- Animateur
- Formateur
- Dirigeant
- Juge/juré/arbitre
- Bénévole ou salarié

FORMATION FÉDÉRALE

Objectif //

Fin 2024



Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

7 formations ont été identifiées pour la phase de « test » :

- Formation juge option gymnastique féminine
- Formation juge option twirling
- animateur spécialisé option Atoutform'
- Formation transversale UFF
- Formation d'animateur (BAF) option Eveil de l'enfant
- Formation d'animateur (BAF) option multirythmie
- Formation d'animateur (BAF) option marche nordique

Puis déploiement des autres activités saison par saison

Merci

À VOS QUESTIONS !

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !



F.A.Q

FORMATION FÉDÉRALE À DESTINATION
DES BÉNÉVOLES

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !



FORMATION FÉDÉRALE

Puis-je entrainer contre rémunération avec un diplôme fédéral ?

Non, seuls les titulaires d'un titre ou d'une qualification professionnelle peuvent encadrer une activité contre rémunération (cf. code du sport).

Existe-t-il des passerelles entre diplôme fédéral et titre professionnel ?

Selon l'activité, un diplôme fédéral peut permettre des allègements d'entrée ou équivalence de bloc d'un titre professionnel.

Un titre professionnel permet également des équivalences/allègement d'étape d'un diplôme fédéral.



Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

FORMATION FÉDÉRALE

Puis-je encadrer un stage de perfectionnement avec un diplôme fédéral ?

Sur le principe oui, mais à titre bénévole uniquement. Seuls les titulaires d'un titre ou d'une qualification professionnelle peuvent encadrer une activité contre rémunération (cf. code du sport).

Puis-je encadrer une formation avec un diplôme fédéral ?

La formation dispose d'une dérogation au code du sport. L'activité de formateur est donc possible, à titre bénévole et/ou contre rémunération.

Depuis le 1^{er} septembre 2020, la FSCF impose l'obtention du brevet de formateur fédéral pour intervenir.



Stage de pratique ≠ Formation

Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

FORMATION FÉDÉRALE

Qu'est-ce que l'U.F.F ?

L'U.F.F. est l'abréviation pour Unité de Formation Fédérale. Cette formation constitue l'une des 5 étapes du brevet d'animateur fédéral (B.A.F). C'est une étape transversale, c'est-à-dire qu'elle n'est pas en lien avec une activité spécifique. Elle permet d'aborder le fonctionnement associatif, appréhender les différents publics, ainsi que la conduite de projet.

Existe-t-il des allègements ou équivalences sur cette étape ?

S'agissant d'une étape propre à la FSCF, aucun autre diplôme ne permet d'allègement ou d'équivalence.



Vivons ensemble l'expérience sport et culture !

FORMATION FÉDÉRALE

Quelle est la différence entre AF2 et BAF ?

L'AF2 (Animateur Fédéral niveau 2) est une des cinq étapes à valider pour obtenir le B.A.F.

Le B.A.F (Brevet d'Animateur Fédéral) est le diplôme obtenu à la fin du cursus :

- Animateur Fédéral niveau 1 (AF1)
- Animateur Fédéral niveau 2 (AF2)
- Prévention et secours civiques niveau 1 (PSC1)
- Unité de formation fédérale (UFF)
- 50h d'expérience pratique



Vivons ensemble l'expérience sport et culture !